

Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales

Domaine de détection d'emploi	300 ... 500 mm
Domaine de détection limite	500 mm
Domaine de détection	300 ... 500 mm
Emetteur de lumière	IREL
Type de lumière	infrarouge, lumière modulée
Agréments	CE
Hauteur protégée	100 mm
Taille de la cible	1,5 mm
Pas des faisceaux	3,2 mm
Nombre de faisceaux	32
Limite de la lumière ambiante	20000 Lux
Résolution	1,5 mm , Parallèle

Éléments de visualisation/réglage

Visual. état de commutation	LED jaune : état de service, LED rouge : état de commutation, allumée si le champ des faisceaux est interrompu
-----------------------------	---

Caractéristiques électriques

Tension d'emploi	U_B	24 ... 28 V DC
Ondulation		5 %

Entrée

Entrée de fonction	entrée de calibrage > 10 ms, Ground actif, mémorisation non volatile du seuil de commutation
--------------------	--

Sortie

Mode de commutation	commutation "forcé"	
Sortie signal	1 sortie PNP, protégée contre les courts-circuits et l'inversion de polarité, collecteur ouvert	
Tension de commutation	max. 28 V DC	
Courant de commutation	100 mA	
Sortie de mesure	4 à 20 mA	
Fréquence de commutation	f	20 Hz
Temps d'action	4 ms	

Conformité aux normes

Normes	EN 60947-5-2
--------	--------------

Conditions environnementales

Température ambiante	-10 ... 50 °C (14 ... 122 °F)
Température de stockage	-20 ... 70 °C (-4 ... 158 °F)

Caractéristiques mécaniques

Mode de protection	IP65
Raccordement	Connecteur V37 (M9 x 0,5), 7 broches
Matériau	
Boîtier	ABS
Sortie optique	PMMA
Masse	Emetteur : 150 g , récepteur : 180 g

Informations complémentaires

Description du fonctionnement

L'appareil est un rideau opto-électronique en mode barrage, c'est-à-dire que l'émetteur et le récepteur sont implantés dans différents boîtiers.

Le boîtier du récepteur comprend une LED orange indiquant le mode "Prêt à fonctionner" et une LED rouge pour l'affichage du statut.

La LED rouge s'allume en cas d'interruption de la barrière photo-électrique.

Calibrage

Les LED orange et rouge sont éteintes pendant le calibrage.

- PENDANT LE CALIBRAGE, IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DES OBJETS DANS LE CHAMP PROTÉGÉ !

Sans quoi, des conditions d'émission et de réception indésirables pourraient être prises en compte dans le calibrage.

- APRÈS LE CALIBRAGE, L'ÉCART ENTRE L'ÉMETTEUR ET LE RÉCEPTEUR NE DOIT PLUS ÊTRE MODIFIÉ !

Après le calibrage, la LED orange émet un signal continu.

Sur les systèmes nouvellement installés, la LED rouge devrait normalement être allumée. Cela signifie qu'avant la mise en service, les anciennes valeurs de calibrage doivent être recouvertes par une nouvelle commande CAL.

Il est recommandé de procéder quotidiennement au calibrage.

Réglages effectués par le fabricant

1. Version de la calibrage [F]

Le calibrage n'est réalisé qu'en entrant une commande via le câble de connexion CAL (= enregistrement fixe). Ces valeurs calibrées sont conservées lorsque le rideau opto-électronique est désactivé et sont disponibles à la mise en marche de l'appareil.

Il est recommandé de procéder quotidiennement au calibrage.

2. Réglage de la sensibilité [2]

Prévu pour les films particulièrement transparents.

3. Exploitation des faisceaux [P]

Les faisceaux sont exploités en parallèle [P].

Indications générales

Le câble de connexion marron est utilisé pour la programmation. En mode d'exploitation normale, il est connecté à la tension de service de +24 VCC.

La sortie analogique (torons électriques bleus) est la sortie du courant. La sortie analogique doit être raccordée à la terre (GND) via une résistance (0 - 400 Ohm).

Lors du montage de plusieurs rideaux opto-électroniques, veiller à ce qu'un récepteur ne reçoive que les faisceaux lumineux de son émetteur correspondant.

Nous avons éliminé les risques de réflexion. Les appareils doivent être montés et mis en service par un spécialiste.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil, il est absolument nécessaire de respecter les valeurs limite électriques et mécaniques indiquées dans le feuillet technique. Toute exploitation hors cadre peut causer la destruction de l'appareil. Dans ce cas, tout bénéfice de la garantie est exclu.